

Demandes des usagers cyclistes – MDB-Asnières

Réponse d'Henri MASSOL à M. Thierry DELVAUX

Cher Monsieur,

L'utilisation du vélo en ville apporte naturellement un meilleur confort de vie, que ce soit individuellement ou collectivement.

Il me paraît inutile de revenir en détail sur votre synthèse, qui constitue un bon point de départ dans l'aide à la décision. J'adhère en tous points, sur le fond, à votre analyse (point 1).

Il reste à en adapter les modalités, en harmonie avec les autres utilisateurs, ce qui ne manque pas d'induire quelques difficultés. Je ne pense pas ici qu'aux seuls automobilistes et piétons, mais, par exemple, aux véhicules de livraison, déménagement, voirie, etc...

Je suis pour ma part favorable à une redéfinition partielle du plan de circulation, avec par exemple la transformation de la rue de la Station en voie piétonne et cyclable, en accord avec les riverains, et notamment les commerçants. Plus largement, si j'étais en charge de l'exécutif, j'intégrerai de façon très volontariste le vélo dans cette mise à jour du plan de circulation sur l'ensemble de la commune. Il va de soi que le point 2 de votre document, qui passe en revue avec précision les besoins, doit faire l'objet d'un travail en concertation avec les services municipaux. C'est pourquoi je vous propose, dans cette éventualité, d'associer étroitement MDB-Asnières aux travaux des Commissions concernées.

J'avoue être un peu déconcerté par les voies cyclables à contresens dans les sens uniques, et je suis demandeur à cet égard de toute information statistique concernant l'impact accidentogène (dans l'état actuel, j'aurais tendance à penser que cette disposition diminue peut-être le nombre d'accidents, mais en augmente la gravité).

Pour conclure, soyez certain que j'attache beaucoup d'importance à un développement harmonieux du vélo à Asnières, considérant même que cela peut et doit contribuer à une plus grande attractivité et à une meilleure identification de notre commune.

Henri MASSOL